

# Expérimenter la charte de l'empowerment

## Pourquoi une charte

1. Une manière de **formaliser les conclusions** que l'on peut tirer des expériences réalisées pour les transmettre à d'autres lycées.
2. Une manière d'engager chaque établissement partenaire dans **une action éducative durable** pour développer l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité dans la vie des lycées.

**Ce travail est donc très important.** Il faut que chacun y apporte beaucoup d'intérêt.

## Comment adapter la charte provisoire (pages suivantes) à la situation de votre établissement ?

### ➤ **1<sup>er</sup> temps : Lire la charte en équipe**

Donnez un exemplaire de la charte à chaque membre de l'équipe, personnels et lycéens. Prenez le temps de discuter ensemble du contenu des 4 engagements proposés par la charte provisoire :

- 1- *Afficher la volonté de l'établissement de s'engager dans son projet éducatif en favorisant la prise d'initiatives et de responsabilités des élèves*
- 2- *Reconnaître aux élèves comme à tous les personnels et partenaires de l'établissement la capacité à faire des propositions et agir sur l'organisation de l'établissement*
- 3- *Mettre en place les conditions pour atteindre l'objectif poursuivi :*
  - *Améliorer l'accès à l'information*
  - *Faciliter l'accès aux infrastructures et aux ressources*
  - *Planifier des temps d'échange et de concertation (groupes de travail, de réflexion...)*
  - *Accompagner l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité des élèves*
- 4- *Formaliser pour une période donnée les engagements dans un document précisant les objectifs, la place de chacun, les moyens et les étapes de la démarche.*

### ➤ **2<sup>ème</sup> temps : Ecrivez-les engagements à votre manière, si vous le souhaitez,** avec des mots simples, compréhensibles par tous, dans votre établissement

### ➤ **3<sup>ème</sup> temps : Détaillez le 4<sup>ème</sup> engagement** « Formaliser pour une période donnée les engagements dans un document précisant les objectifs, la place de chacun, les moyens et les étapes de la démarche » **en décrivant votre plan d'action :**

- Objectifs pour la période
- Rôle de chacun : qui fait quoi ? (élèves/adultes)
- Champ d'application : espace-temps de travail personnel et/ou de détente
- Moyens : argent, expertise, temps, locaux ...
- Méthode, suivi : concertation, auto-évaluation, étapes ...
- Valorisation : exposition, production d'un document, événement ...

### ➤ **4<sup>ème</sup> temps : Présentez cette charte provisoire dans l'établissement** à la direction, aux personnels et aux élèves pour que cet objectif éducatif d'empowerment devienne un objectif à long terme pour votre établissement.

.../...

## Exemple de charte provisoire pour un Lycée « *EPIDORGE* »

### Charte provisoire du lycée *EPIDORGE*

★ Le lycée *EPIDORGE* s'engage à :

- Mettre le principe de responsabilisation des élèves au centre de son projet éducatif d'établissement.
- Mettre en discussion, au sein des conseils, les propositions d'amélioration du fonctionnement du lycée.
- Rechercher tous les moyens, en 2006-07, d'impliquer les élèves dans les changements organisationnels relatifs au travail personnel des élèves, aux usages du self et à l'accès aux ressources informatiques, dans la salle informatique, au CDR, dans les clubs.

Pour ce faire, le lycée *EPIDORGE* s'engage à réaliser le plan d'action suivant du 01/01/07 au 30/06/07 pour le secteur d'activité « informatique ».

1. Revoir les règles d'usage et les horaires d'ouverture de la salle informatique.
2. Faire du club informatique une activité totalement autogérée par les élèves.

★ Rôle respectif des élèves et des adultes

- Le pilotage des changements sera assuré par les élèves de l'équipe *EPIDORGE* avec d'autres élèves volontaires.
- Les adultes joueront un rôle d'accompagnement pour mettre en œuvre la concertation, les changements et le suivi du plan d'action.
- La concertation avec toutes les parties prenantes sera systématiquement mise en œuvre et les instances seront informés et mobilisés autant que de besoin.

★ Les moyens

- Réunion de l'équipe *EPIDORGE* 1 heure tous les 15 jours, le mercredi de 13h à 14h, pour faire le point sur le fonctionnement des espaces de travail personnel et sur les changements implantés dans les espaces informatique.
- Mise en place d'un groupe de travail « informatique » réunissant des usagers élèves et les personnels concernés, le professeur d'informatique, la documentaliste, la CPE.
- Une première convention entre le professeur d'informatique, la CPE et les délégués lycéens fixera les conditions dans lesquelles la salle informatique leur sera confiée 2 heures par jour
- Une deuxième convention entre le bureau de l'ALESA, le professeur d'ESC et l'équipe *EPIDORGE* fixera les conditions dans lesquelles le club informatique sera autogéré par les élèves.

★ La méthode

Le groupe de travail "informatique"

- Assurera le suivi des conventions
- Fera la synthèse des enquêtes déjà réalisées et en discutera pour recenser tous les problèmes et toutes les propositions.
- testera une nouvelle organisation avec de nouvelles possibilités d'accès et de nouvelles règles d'usage.
- évaluera le fonctionnement des espaces informatiques autogérés et plus globalement le rapport entre les usages de travail et de détente.
- présentera les conclusions devant le conseil intérieur et devant le conseil d'administration de l'association des élèves en fin d'année scolaire.

★ Valorisation de l'action éducative réalisée dans le cadre de cette charte.

- Le lycée *EPIDORGE* mesurera les effets de cette charte sur l'apprentissage organisationnel des élèves et sur le fonctionnement global de l'établissement dans une enquête d'évaluation finale en mai 2007.
- Le lycée *EPIDORGE* présentera l'expérimentation devant plusieurs instances locales et régionales, conseil d'administration du lycée, réunion régionale de coopération internationale, journées portes ouvertes ...
- Le lycée *EPIDORGE* organisera un "événement spécial" à l'occasion du conseil d'administration de juin 2008.
- Les résultats seront présentés en Mars 2007 au groupe de projet *ATTRAPPE*, en ce qui concerne
  - les différents types d'activité réalisés dans les espaces informatiques
  - les locaux nécessaires
  - les possibilités de choix offertes dans la journée
  - le rôle des personnels
  - les règles d'usage